

FLASH INFO

Grands Prix Méridien MAG : le palmarès niçois dévoilé

C'est à l'hôtel Westminster de Nice que s'est déroulée hier soir la remise des Grands Prix aux entreprises implantées à l'est de la région c'est-à-dire dans les Alpes-Maritimes, les Hautes-Alpes et le Var-est. La cérémonie – à laquelle 150 personnes ont assisté – a permis de mettre en lumière les réussites du territoire.

Après Marseille le 21 octobre dernier au Silo, c'est sous les ors de l'hôtel Westminster à Nice que s'est tenue la cérémonie de remise des Grands Prix Méridien MAG version PACA-Est en présence de personnalités du monde politique et économique. Une première puisque jusqu'à présent, et ce depuis 4 ans, c'est à Marseille qu'était récompensé l'ensemble des entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais soucieux de mettre encore davantage en lumière les entrepreneurs qui réussissent, notre titre a décidé cette année, de leur consacrer deux moments spécifiques, l'un pour les entreprises sises à l'ouest de la région, l'autre pour celles qui rayonnent à l'est.

Yvon Grosso, le président de l'UPE 06 a ouvert le bal en remettant le prix "Services aux entreprises et aux particuliers" à Michel Blasi, fondateur et dirigeant du SIS Groupe, basé à Grasse, spécialiste de la rénovation après sinistre et qui a développé récemment des activités complémentaires. *"Être à l'écoute du marché nous a permis d'ajouter des services à notre offre initiale, l'objectif étant de faciliter la vie de nos clients"*.

Dans la catégorie "Innovation", Vincent Vautier, expert-comptable, président d'Azur Conseil et membre CPECF a remis son trophée à Didier Gieben, co-fondateur avec Reda El Mejjad, d'Izicap, une toute jeune société qui a mis au point un service destiné aux petits commerçants, permettant la fidélisation de leur clientèle. *"Ce type d'outil existe déjà aux Etats-Unis, où il fonctionne bien et nous adressons depuis la France un marché européen"*.

C'est Bernard Crozes, le directeur des relations régionales Méditerranée pour SFR qui a délivré ensuite le prix "International" à la société tropézienne K Jacques, dirigée par Bernard Keklikian. *"Se lancer à l'international ne se décide pas du jour au lendemain. Nous avons démarré en 1992 avec un distributeur en Italie, aujourd'hui nous sommes distribués dans plus de 300 points de vente dans le monde et nous exportons grâce à notre site Internet de vente en ligne"* a souligné le spécialiste de la sandale en cuir.

En "I&T", Olivier Vincent, délégué régional bpifrance Côte d'Azur sollicité pour remettre le prix au lauréat de la catégorie, a tenu à rappeler que *"financer l'innovation est notre ADN. Et ce qui est passionnant dans l'IT c'est de découvrir les champions de demain"*. Le gagnant, Median Technologies, éditeur de logiciels spécialisé en imagerie médicale a quant à lui, annoncé qu'après des débuts difficiles, la période aujourd'hui voit *"la signature d'importants contrats. Nous avons d'ailleurs su convaincre plusieurs grands investisseurs de la Silicon Valley"*.

La "Saga familiale" a vu l'entreprise Ragni emporter le trophée. Remis par Robert Tolila, le past-président de la commission administrative des experts-comptables des Alpes-Maritimes représentant le président de l'Ordre PACA, Mohamed Laqhila ainsi qu'Yves Maurer, le président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes Aix-Bastia, il salue le parcours de l'entreprise spécialisée dans l'éclairage public. La clé de la réussite pour Marcel Ragni : *"Nous avons toujours fait le bon choix en termes de responsabilité dans l'entreprise. Les tâches sont bien définies et nous formons une équipe où nous ne nous marchons pas sur les pieds"*.

Le prix "Rebond", qui récompense une entreprise ayant connu des difficultés mais ayant su les surmonter, a permis à Bernard Kleynhoff de rappeler que la CCI Nice Côte d'Azur qu'il préside, a mis au point un programme d'accompagnement du même nom et qu'en matière d'entrepreneuriat, *"il faut avoir une 2ème voire une 3ème chance. Ce n'est pas culturel en France mais un chef d'entreprise a droit à un échec"*. Eva Stierlé, co-dirigeante de l'entreprise varoise Marceval Crunchy Nuts, heureuse lauréate, a raconté avoir *"redémarré l'outil de production de nos anciens employeurs fin 2008 et aujourd'hui nous faisons 3 M€ de CA et travaillons avec une dizaine de collaborateurs, qui sont tous des anciens collègues au chômage"*.

En catégorie "Développement durable", c'est Fabien Ducasse, directeur territorial Caisse des Dépôts pour les Alpes-Maritimes, directeur de l'agence de Nice et représentant Elisabeth Viola, directrice inter-régionale Méditerranée et directrice régionale PACA qui a remis le trophée au Groupe Estérel, présidé par Gérard Ferro. Une entreprise varoise, très active, entre autres, dans le traitement des déchets du BTP. *"Aujourd'hui, nous sommes le leader européen dans ce domaine, avec un taux de revalorisation de 98 %"*.

Le "Projet structurant" de l'année est ArômaGrasse. Une ancienne usine revalorisée par la communauté d'agglomération Pays de Grasse que préside aujourd'hui Jérôme Viaud, maire de Grasse et conseiller général. Richard Rios, directeur du développement économique de la CAPG, a rappelé que *"la collectivité a acheté cette friche industrielle il y a cette 5 ans, aujourd'hui 85 % d'ArômaGrasse est commercialisée"*.

Le "Coup de Cœur de la rédaction" revient à l'entreprise cannoise Adastra, producteur de films, en particulier de court-métrages. L'occasion pour Franck Chikli, adjoint au Maire de Cannes en charge du développement économique, de dire que la petite entreprise est *"citée dans plusieurs festivals, qu'elle a été nominée aux Oscars, et que les dirigeants imaginent un nouveau modèle, tourné vers l'international, la recherche de partenaires privés et non de subventions"*.

La Catégorie "Economie sociale et solidaire" a récompensé la SCOP Mangeurs de Pierre. Les spécialistes du travail de la pierre et des travaux sur cordes, basés dans les Hautes-Alpes, illustre l'exemple de l'entrepreneuriat social et solidaire. Patrick Allemand, premier vice-président de la Région, a rappelé que *"l'entreprise n'employait que 2 personnes lors de sa création en 2010. Ils sont aujourd'hui 17"*.

Quant au "Décideur de l'année", c'est Jean-Pierre Blanc, directeur général de Malongo, qui a reçu son prix des mains de Micheline Baus, conseiller municipal de la Ville de Nice, représentant le député-maire et président de la Métropole, Christian Estrosi. *"Votre petite boutique de torréfaction est devenue un opérateur majeur du café équitable en France et dans le monde. Vous faites travailler plus de 30 000 personnes en leur permettant de vivre dignement de leur travail. Vous réconciliez commerce et dignité"*. Pour Jean-Pierre Blanc, la clé de la réussite tient en *"l'équilibre entre le partage de nos valeurs et l'innovation"*.

Laurence Bottero et Charlotte Henry